



ZONE DE POLICE  
ANS / SAINT-NICOLAS

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE SURVEILLANCE DE L'HABITATION

⚠ La demande doit être introduite au minimum 10 jours à l'avance; la période d'absence ne peut excéder 3 mois, et ne peut être plus courte que 7 jours ⚠  
Vous pouvez soit déposer le formulaire complété dans un de nos commissariats ou l'envoyer par mail sur [ZP.NISSAN.QUARTIER@POLICE.BELGIUM.EU](mailto:ZP.NISSAN.QUARTIER@POLICE.BELGIUM.EU)

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

NOM – Prénom : .....

Adresse : ..... Localité : .....

Type d'habitation : .....

Adresse des autres endroits à surveiller : .....

**Date et heure de départ** : .....

**Date et heure de retour** : .....

Possibilité de contact (votre numéro de GSM et/ou de votre lieu de destination) : .....

• Personne de contact en Belgique : .....

Téléphone ou GSM de la personne de contact : .....

Adresse de la personne de contact : .....

Dispose des clés de la maison : OUI / NON

• Véhicule(s) dans la maison : OUI / NON – description : .....

• Système d'alarme : OUI / NON – modèle : .....

Installateur de l'alarme (NOM et n° tél.) : .....

Autres mesures de prévention :

Minuterie à l'intérieur de l'habitation : OUI / NON - programmé de ..... à .....

Chien de garde ou autres animaux : OUI / NON : caractéristiques : .....

Voisin ou autre personne pour tondre la pelouse, relever le courrier, lever les volets, etc. :

.....  
.....  
.....

Vous pouvez signaler votre absence via ce formulaire et par ce biais demander que la police effectue un contrôle d'absence de votre lieu de résidence pendant la période d'absence indiquée. Le demandeur prend bonne note des conditions d'application suivantes:

- J'accepte que le service de police puisse refuser le contrôle d'absence pour certaines constructions spécifiques, telles que les appartements.
- J'accepte que le service de police ne garantisse pas que le contrôle soit effectué de manière satisfaisante, mais qu'en prenant en considération d'autres missions, elle fournisse les efforts nécessaires afin de tenter d'effectuer un contrôle optimal.
- J'autorise le service de police à pénétrer dans ma propriété tant le jour que la nuit, ceci si les circonstances l'imposent.
- Je m'engage à prendre l'ensemble des mesures de sécurité nécessaires, notamment : de ne laisser aucun avis visible de l'extérieur, ni aucun avis sur mon répondeur téléphonique, qui pourrait révéler mon absence, de fermer correctement portes et fenêtres, de donner l'impression que ma propriété est habitée.
- Le cas échéant, je m'engage à répondre aux attentes du service de police.
- Je m'engage à immédiatement avertir le service de police en cas de retour anticipé.

**⚠ La demande doit être introduite au minimum 10 jours à l'avance; la période d'absence ne peut excéder 3 mois, et ne peut être plus courte que 7 jours ⚠**

**Vous pouvez soit déposer le formulaire complété dans un de nos commissariats où par mail sur [ZP.NISSAN.QUARTIER@POLICE.BELGIUM.EU](mailto:ZP.NISSAN.QUARTIER@POLICE.BELGIUM.EU)**